



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE de l'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/UC3SB/BF/2026, en lot unique. (Marché à commandes).

Opération : «Réservation et fourniture de titres de transport aérien au profit de l'université de Constantine 3 (exercice 2026), billets à durée de validité limitée à trois (03) mois » en lot unique.
(Marché à commandes)

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université de Constantine 3 Salah BOUBNIDER informe les soumissionnaires ayant participé à l' Appel D'offres N° 02/UC3SB/BF/2026, concernant l'opération « Réservation et fourniture de titres de transport aérien au profit de l'université de Constantine 3 (exercice 2026), billets à durée de validité limitée à trois (03) mois » en lot unique, lancé Le 22 Juin 2026. sur le journal El Modjahid en langue Française et le 23 Septembre 2026 dans el Mohtarif en langue arabe ,et Le 22 Juin 2026 dans la presse électronique en arabe dans khaber presse et en français el hirak el ikhbari Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le marché est provisoirement attribué à l'offre qualifiée techniquement et la moins disante financièrement.

Soumissionnaire	Montant TTC de l'offre (DA)		Note Technique /70 points	NIF	Observation
	Min	Max			
Sarl Numidia Travel services	14 858 800 ,00	37 657 000,00	59/70	001625007148519	Offre Qualifiée Techniquement et la moins disante financièrement.

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Conformément à la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, les soumissionnaires peut introduire un recours, auprès du secrétariat de la commission des marchés habilitée sise au 3^{ème} étage du rectorat de l'université de Constantine 3, bureau n°5 de l'université de Constantine 3 - Salah Boubnider dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis d'attribution provisoire.

- Le Recteur